INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

KIRAO MULTICAPS ALPHA

Part « I » : FR0013231446

Cet OPCVM est géré par *KIRAO*

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM de classification « Fonds Action », KIRAO MULTICAPS ALPHA est un OPCVM nourricier de la part NC du FCP KIRAO MULTICAPS éligible au PEA. L'objectif de gestion de KIRAO MULTICAPS ALPHA est différent de celui de la part NC du maître du fait des opérations de couverture des marchés actions qui seront mises en œuvre par l'équipe de gestion. Ainsi, l'objectif de gestion du Fonds est d'offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion, supérieure à 5% sur la durée de placement recommandée.
De même, la performance du FCP sera différente et pourra être inférieure à celle de son maître Kirao Multicaps en raison de stratégie de couverture du risque actions ou du risque de change et des frais indirects qu'il supporte.
Dans ce cadre, le FCP est investi en permanence à 91% minimum en parts NC du FCP maître KIRAO MULTICAPS et en liquidités. Le Fonds intervient également sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés pour couvrir – partiellement ou totalement- le portefeuille au risque action et au risque de change. Pour répondre à son objectif de gestion, le fonds est exposé en actions de la zone euro de 0% à 100%, la partie couverte du portefeuille étant alors « neutre ».

Rappel de la stratégie de l'OPCVM maître, fonds de type 'Fonds Action Zone Euro' :
KIRAO MULTICAPS est exposé à hauteur de 60% minimum et 100% maximum en actions de la zone euro. A titre accessoire, le fonds ne s'interdit pas de saisir des opportunités en dehors de la zone euro, y compris dans les pays émergents. Cependant, l'exposition à des valeurs non libellées en euros ou à des marchés étrangers est limitée à 10% de l'actif du fonds si bien que le fonds est exposé à un risque de change maximum de 10%. Le gérant ne s'impose aucune contrainte d'allocation sectorielle ni de capitalisations boursières.
Par ailleurs, pour être éligible au PEA, le fonds est investi à hauteur de 83% minimum en actions françaises ou de la communauté européenne. Le FCP a un focus particulier sur la France avec un investissement d'environ 70% de l'actif sur cette zone. Le FCP peut être ponctuellement en position débitrice et avoir recours à l'emprunt espèce.
Dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP, et aussi pour diminuer l'exposition du FCP au marché actions le cas échant *des titres obligataires et des titres de créances négociables, de nature privées ou publiques et sans contrainte de notation peuvent figurer à l'actif du portefeuille à l'exception des obligations spéculatives (considérées comme telles par la société).* Le fonds pourra également détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens. Il s'agira essentiellement d'OPCVM/FIA gérés par des entités externes. L'ensemble des investissements relatifs à cette catégorie d'actifs ne peut excéder 17% du portefeuille du FCP.

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux produits dérivés négociés sur des marchés réglementés et organisés français, dans le seul but de couvrir le risque action et le risque de change, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

Le FCP capitalise ses revenus ; la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC). Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 11 heures (J) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour calculée sur les cours de clôture de J, publiée en J+1 et réglées en J+3.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — **A risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — **Rendement potentiellement plus élevé**

1	2	3	**4**	5	6	7

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [4] :
Le FCP se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque dû à son exposition aux marchés actions, exposition qui peut être éventuellement couverte. Celui du FCP maître se situe au niveau 6 du fait de sa forte exposition aux actions de la zone euro ; la différence de niveaux entre les deux FCP s'explique par la possibilité pour le FCP nourricier, en fonction de ses anticipations sur les marchés, de se couvrir et de se désensibiliser au risque actions ou de change.
Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : Le risque de crédit représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Les autres risques et les modalités de souscriptions/rachats du maître et de son nourricier sont détaillés dans le prospectus des fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

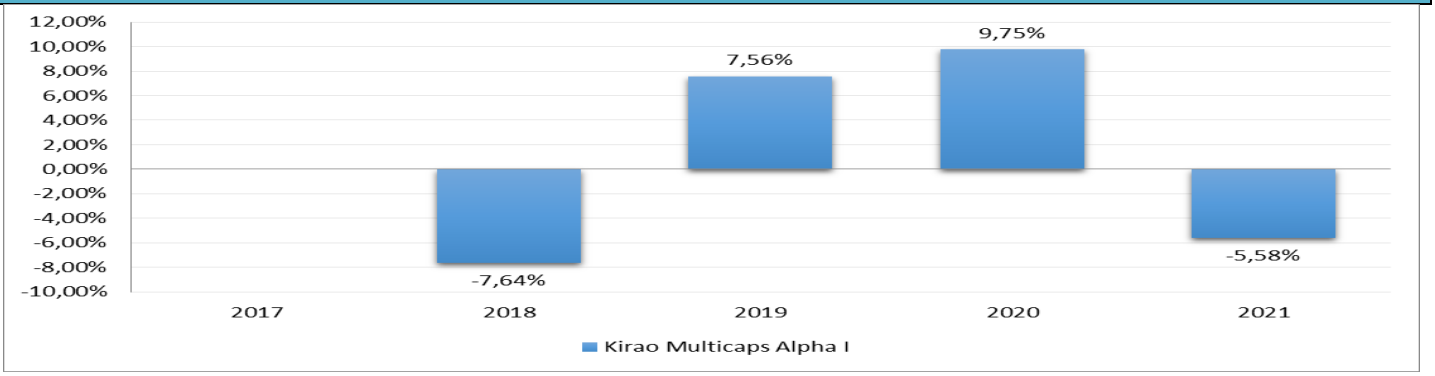
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants (*)	1.19%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance N/A sur le dernier exercice	20% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice composite (35% Cac All Tradable Net Return dividendes réinvestis + 15% Euro Stoxx Total Market Index Net Return dividendes réinvestis) même si cette performane est négative.

(*) Le pourcentage communiqué intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.kirao.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre.

PERFORMANCES PASSEES



AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM et celle de l'indicateur de référence seront calculées coupons et dividendes nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 31/07/2014

DATE DE CREATION DE LA PART : 16/01/2017

DEVISE DE LIBELLE : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM et son OPCVM Maître (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de KIRAO – 86, rue de Lille - 75007 Paris - Tél : 01.85.76.08.04 – www.kirao.fr

Autres catégories de part : C et K (créée le 13/02/2018)

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de la société de gestion KIRAO ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

KIRAO est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/10/2022. Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de la société, rubrique *Informations complémentaires*.